

Comité de pilotage

Tel : 03. 80. 91. 18. 58 - 06 77 55 71 66
21 Boulevard Morizot
audrey.flores@sicec.fr

Date :	Mardi 31 mars 2015
Lieu :	SICEC
Ordre du jour	Présentation des actions engagées en 2014 et programmées en 2015

NOM - PRENOM	QUALITE - ORGANISME	EMAIL	PRESENT/EXCUSE
M. Naudinot Thierry	Co-Président du Contrat Global Sequana et Président du SICEC		X
M. Petit De Bantel	Co-Président du Contrat Global Sequana		X
M. Touzac Pierre	Agence de l'Eau Seine Normandie		
	Conseil Régional de Bourgogne		Excusé
	Conseil Régional de Champagne-Ardenne		Excusé
	Conseil Général de la Côte d'Or		Excusé
	Conseil Général de l'Aube		Représenté par M. Petit De Bantel
	Communauté de Communes du Pays Chatillonnais		
Mme la Présidente	Communauté de Communes Foret Seine et Suzon		Excusée
Mme Arlette MASSIN	Communauté de communes de l'Arce et de l'Ource		X
	Communauté de Communes de la région des Riceys		
	Communauté de Communes du Barsequanais		Représentée par M. Petit de Bantel
M. Gérard GOVIN	Communauté de communes Le Tonnerrois en Bourgogne		X
	Communauté de communes du Montbardois		
	Communauté de communes du Chaourçois		
	Communauté de communes du Pays d'Alesia et de la Seine		

Mme Claire COLLIAT	Communauté de communes d'Auberive Vingeanne Montsaugonnais		X
	Communauté de communes Seine Barse		
	EPTB grands lacs		Excusé
M. Philippe MILLOT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de l'Ource et de ses Dérivations		X
M. Stéphane PRUNIER	SIAVS de Mussy-sur-Seine à Bourguignons		X
M. ISSELIN	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la vallée de la Seine de Bourguignon à l'Agglomération Troyenne		Excusé
M. Roland CINGLANT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Arce		X
M. Daniel LAURENT	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Sarce		X
M. Hervé PARMENTIER	GIP du futur Parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne		X
Mme Virginie DELORME	SDDEA		X
	Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de Brion-sur-Ource		
	Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable de la Fontaine de Vaucelles		
	Villes de Troyes		
	SI des eaux et d'assainissement de la région de Gyé-sur-Seine		
	SIAEP d'Arrelles Villiers-sous-Praslinroyes		
	SIAEP de Channes et d'Arthonnay		
	SIAEP Eguilly le bois / Vitry le Croisé		
	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Aube		
	Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Côte d'Or		
Mme Véronique LAVILLE	Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or		X

	Chambre d'Agriculture de l'Aube		Excusé
M. Yoan BROUILLARD	Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne		X
Mme Cécile DIAZ	Conservatoire d'Espaces Naturels Bourgogne		X
	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne		Excusé
	Association "Maison de la Forêt"		
	Ligue pour la Protection des Oiseaux		
	Syndicat de défense des intérêts viticoles		
	ARS 10		Excusé
	ARS 21		
	CRPF de Bourgogne		
	CRPF de Champagne Ardenne		
	Comité Départemental du Tourisme de l'Aube		
	Comité Départemental du Tourisme de Cote d'Or		
M. Jean-Pierre GUILLEMARD	UFC que choisir 21		X
	Préfecture de Troyes		
	Sous-Préfecture de Montbard		Excusé
	ONF 10		Excusé
M. Bertrand BARRE	ONF 21		X
	DR ONEMA 21		Excusé
	ONEMA de l'Aube		Excusé
	DREAL Champagne-Ardenne		
	DREAL Bourgogne		Excusé
	DDT de Côte d'Or		
	DDT de l'Aube		

M. Naudinot introduit la séance en remerciant les participants et en rappelant l'importance de l'ambition du contrat global Sequana. Le contrat est aujourd'hui en cours de signature, l'équipe du SICEC sollicitera les divers signataires prochainement.

M. Petit De Bantel se présente par la suite comme nouveau Co-Président du Contrat Global Sequana, programme pour lequel il s'engage avec conviction pour le département de l'Aube. Il mentionne également l'aval du Président du SDDEA à cette démarche, y compris les ambitions

de création d'un syndicat unique sur le périmètre du contrat à l'aube de la mise en œuvre de la compétence GEPAMI. M. Petit De Bantel regrette le faible nombre de participants à cette réunion de comité de pilotage et indique qu'il veillera à faire émerger une conscience de bassin versant en contactant ses homologues élus de l'Aube.

La parole est ensuite donnée à Mme Flores pour la présentation des actions engagées en 2014 et la programmation 2015 (Cf. présentation en pièce jointe).

L'équipe dédiée au contrat global Sequana a été largement modifiée en 2014, un organigramme détaillé est joint à ce compte rendu.

1.1 Volet A : Animation/ suivi/ communication : 71 720 € engagés en 2014

Plusieurs précisions ont été apportées à la présentation :

- Le plan départemental kayak est une actions mise en œuvre avec l'aide du Pays Barséquanais et portée par la commune de Mussy-sur-Seine. Le Syndicat de la Seine de Mussy à Bourguignon, souhaite participer à cette action par la mise en œuvre de panneaux d'information sur les milieux aquatiques.
- Le contrat Sequana présentera un stand au salon « pêche et chasse » qui se tiendra à Troyes du 24 au 26 avril 2015. L'équipe participera également à divers forums (journées Châtillonnaise, journées de l'automne...)
- Les formations VIVEA menées par la chambre d'agriculture 21 porteront sur la thématique des zones humides.
- Les classes d'eau élus inscrites initialement dans le Contrat Sequana sont modifiées en « formation élus » afin de permettre leur réalisation sur 1 journée à la place des 5 du format « classe d'eau ».
- Divers supports de communication verront le jour en 2015 : le bulletin du contrat « sur le devant de la Seine » ; un bulletin bimensuel « le petit Sequana », des plaquettes présentant les inventaires zones humides par département, ainsi qu'une plaquette présentant les outils fonciers de préservation des zones humides. Des plaquettes présentant le contrat Sequana, par vallée, seront également réalisées.
- L'action du volet A4 « réalisation d'un état initial nitrates » sera précisée et territorialisée pour faciliter sa mise en œuvre.
- Actions « zones d'actions groupées » : cette action visant le diagnostic de 10 petites masses d'eau peu connues est désormais terminée. M. Touzac précise que cette action sera prolongée par la présentation des résultats aux syndicats de rivière, communes, propriétaires (...) concernés. 3 masses d'eau ont été identifiées comme prioritaires (le Landion, le ruisseau de Channes et le ruisseau de Meursauge) pour mobiliser des actions de réhabilitation. Cette mesure permettra, sur ces territoires, d'accéder à des financements exceptionnels (assainissement individuel par exemple).

1.2 Volet B : Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques : 278 030 € engagés en 2014

L'ensemble des volets B1, B2 et B3 sont en cours de réalisation. Un grand nombre de projets initiés en 2014 verront le jour en 2015.

M. Petit De Bantel évoque la nécessité de faire connaître la réglementation relative à la continuité écologique aux propriétaires d'ouvrages hydrauliques. M. Naudinot précise que la DDT de Côte d'Or a envoyé en courrier à chaque propriétaire d'ouvrage situé sur un tronçon classé en liste 2 en 2013. Ce courrier n'a pas été envoyé dans le département de l'Aube à ce jour.

M. Prunier indique qu'il existe d'autres vecteurs de communication pour les propriétaires d'ouvrages que les services de la DDT, et qu'ainsi un grand nombre d'entre eux sont d'ores et déjà avertis.

Mme FLORES indique les courriers sont en préparation à la DDT10 et qu'ils devraient être envoyés prochainement sur le territoire Sequana.

M. Petit de Bantel précise enfin qu'il sera très vigilant sur l'envoi rapide de cette information aux propriétaires.

M. Brouillard précise que l'action du CREN Champagne Ardenne sur la thématique zones humides est concrète et consiste en 2015 à compléter l'inventaire réalisé en 2013 aux communes de l'Aube ayant intégré le second contrat Sequana.

1.3 Volet C : Petit cycle de l'eau: 737 503 € engagés en 2014

En complément de la présentation plusieurs remarques ont été formulées :

Volets C2 et C3 : deux réunions doivent être organisées prochainement :

- Une réunion permettant de faire le point sur l'avancement des projets, les points de blocages et stratégies de prise de contacts sur le département de l'Aube.
- Une réunion identique sur le département de Côte d'Or.

1.4 Volet D : Pollutions diffuses: 37 740 € engagés en 2014

Une réunion spécifique sera organisée afin de définir les attentes liées à la définition d'un coteau pilote sur la thématique érosion/ ruissellement.

Mme Laville précise que la chambre d'agriculture 21 n'est pas favorable à l'acquisition foncière systématique des parcelles agricoles par des collectivités sur les secteurs concernés par les études de bassin d'alimentation de captage. Une concertation active doit être menée sur ces territoires pour en justifier l'utilité le cas échéant.